

**Communiqué de presse
Ballancourt-sur-Essonne, le 15 novembre 2022**

Sensibilisation au don et au réemploi des jouets : Eco-mobilier et l'académie de Versailles partenaires pour une collecte solidaire

182 écoles élémentaires de l'académie de Versailles, en partenariat avec Eco-mobilier, s'investissent dans un projet pédagogique sur le réemploi solidaire et le recyclage des jeux et jouets.

Conçu autour d'une action phare de collecte de jouets auprès des familles, du 15 novembre 2022 au 15 janvier 2023, ce projet s'inscrit dans une démarche globale d'éducation à la solidarité et au développement durable, en lien avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Eco-mobilier et la filière de réemploi et de recyclage des Jouets



En 2022, Eco-mobilier a été agréé par les pouvoirs publics pour organiser la collecte, la réparation, le réemploi et le recyclage des jeux et jouets dans le cadre de cette nouvelle filière à Responsabilité Élargie du Producteur (REP).

L'éco-organisme prend en charge la fin de vie de l'ensemble des jouets usagés - jeux de plein air (tricycle, cabane de jardin, seaux et pelles...), jeux de société et puzzles, jouets d'intérieur, jouets cadeaux - et ce, peu importe leur matériau : plastique, bois, métal ou textile. Seuls les jouets électriques et électroniques demeurent pris en charge par d'autres éco-organismes dédiés. L'objectif d'Eco-mobilier est de collecter dès 2024 pour recyclage plus de 30 000 tonnes de jouets usagés et d'en orienter près de 10 000 tonnes supplémentaires vers le réemploi.

Le don et le réemploi sont des enjeux majeurs pour cette nouvelle filière. Pour y répondre, Eco-mobilier expérimente de nouvelles solutions de collecte sur l'ensemble du territoire français, avec notamment cette opération pilote organisée dans 182 écoles de l'académie de Versailles. L'objectif est de renforcer le « réflexe de don » et de créer de nouveaux circuits pour orienter les jouets usagés en priorité vers le réemploi solidaire.

Les jouets seront recueillis par une quarantaine de structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), partenaires d'Eco-mobilier, pour être revendus à prix solidaires ou donnés. Ils pourront faire le bonheur d'autres enfants tout en favorisant le travail du personnel en insertion.

Eco-mobilier

50, avenue Daumesnil – 75012 Paris – T. 0811 69 68 70 (service 0,05 €/appel + prix appel)
SAS AU CAPITAL 200 000 EUROS – RCS PARIS 538 495 870 – TVA FR 55538495870 – CODE APE 7490 B
ecomobilier.fr

La démarche pédagogique et la collecte solidaire de jouets dans les écoles

Profitant de l'intérêt des enfants pour un objet dont ils sont familiers, le jouet, cette collecte solidaire a pour objectifs de développer un projet éducatif sur le don, le réemploi et la prévention et la gestion des déchets.

Elle s'inscrit au cœur de l'éducation au développement durable et permet de renforcer les apprentissages à travers une action riche de sens.

Les 182 écoles élémentaires inscrites dans ce projet, sont réparties dans les 4 départements de l'académie de Versailles : Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Val-d'Oise (95). Elle mobilisera les équipes pédagogiques et les élèves dans un projet associé à l'action de collecte de jouets pour :

- Développer les apprentissages et les compétences des élèves ;
- Travailler l'engagement et le parcours citoyen en mobilisant l'intérêt des enfants pour un objet de leur quotidien : le jouet ;
- Démarrer ou approfondir une démarche globale de développement durable ;
- Travailler en équipe et construire un parcours d'élève (créer du lien entre les cycles et niveaux).

À partir du mardi 15 novembre, Eco-mobilier fournira aux écoles un kit de communication et un bac de collecte destiné à recueillir les jouets donnés par les familles. Les enseignants auront à leur disposition un livret pour développer différents apprentissages relevant des savoirs fondamentaux, de la capacité d'engagement des élèves, et mobiliser une démarche globale de développement durable (DD) dans l'école. Les jouets ainsi collectés seront récupérés par une association de l'économie sociale et solidaire partenaire d'Eco-mobilier afin d'être revendus à prix solidaire ou redistribués à d'autres enfants. Cette action phare du partenariat aura lieu jusqu'à la mi-janvier 2023.

A propos

Eco-mobilier devient Ecomaison. Il est le seul éco-organisme agréé par l'Etat pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des matériaux et objets pour toute la maison.

Créé en décembre 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français de mobilier, Eco-mobilier est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la collecte, le tri, le réemploi, le recyclage et la valorisation de tous les éléments d'ameublement et de literie. En 2021, Eco-mobilier c'est : 6 542 adhérents, 310 M€ d'éco-participation, 1,2 million de tonnes de meubles collectées et valorisées à 94 %.

En 2022, Eco-mobilier obtient les agréments pour prendre en charge les jouets, les articles de bricolage et de jardin et les produits et matériaux de construction du bâtiment.

Il devient ainsi le seul éco-organisme pour toute la maison, Ecomaison.



ecomaison.com

Contacts presse

Académie de Versailles - Félix Deltour - 07 77 28 21 68 - felix.deltour@ac-versailles.fr

Eco-mobilier - Anne de Lander - 06 61 77 48 72 - annedelander@gmail.com